

# UNIS POUR AGIR ET PRÉSERVER VAUX-SUR-MER



## VIE POLITIQUE

Nous sommes bien dans la continuité comme l'avait promis Monsieur le Maire. Nous regrettons toujours de ne pas être associés aux choix importants

décidés en amont de nombreuses commissions. Lors de la présentation des **délégués de quartier** le 3 mai dernier, les oppositions n'étaient pas conviées, alors que nous sommes pourtant élus et représentatifs des électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Et lorsque nous tentons de faire entendre les voix des citoyens qui ne se sentent pas entendus par la majorité en matière de travaux-voirie ou d'urbanisme par exemple, Monsieur le Maire estime que "l'opposition utilise des postures politiciennes". Patrice LIBELLI a annoncé se présenter aux prochaines élections départementales. Après la Covid 19, Monsieur le Maire n'aurait-il pas contracté le "**Cumul 21**" ?

À une époque, où les **cumuls de mandats** laissent perplexes beaucoup de citoyens, nous estimons qu'un maire qui débute dans ses fonctions, devrait consacrer ses actions en priorité sur les problématiques communales et intercommunales.

## VOIRIE

Dans le numéro précédent, nous alertions sur les travaux de voirie dans le quartier de la Roche. Il s'avère malheureusement que nos craintes étaient fondées car 2 jours seulement après la fin de la rénovation des **trottoirs de la rue du Printemps**, la pluie ne s'infiltre plus et certains jardins sont inondés. Nous avons à maintes reprises alerter sur l'imperméabilisation des sols qui se traduit par des inondations.



## CADRE DE VIE

Au 17 mai 2021 (date limite d'envoi de notre tribune libre), l'accès à la **plage de Pontailiac** à partir du Boulevard de la Falaise au niveau de la villa Sainte Marie est toujours condamné et ceci depuis maintenant un an. Malgré la demande de nombreux usagers, nous ne savons toujours pas quand cet accès sera remis en service. Monsieur le Maire attend-il une pétition pour agir ?



Nous sommes heureux de constater que la **Tour de Vaux** figure sur les visuels des listes en présence aux élections départementales. Nous étions inquiets de son devenir puisque sa restauration ne faisait pas l'unanimité au sein de la majorité. Nous espérons maintenant que sa réhabilitation associera les Vauxoises et Vauxois attachés à ce patrimoine communal construit en 1862.

## TERRITOIRE

Souvenez-vous le 27 octobre 2018, Vaux-sur-Mer était la seule ville du pays Royannais à ne pas être représentée lors du rassemblement contre l'extraction des granulats au large de Bonne Anse. Aujourd'hui, un projet d'éolien marin à Oléron, situé au cœur du **Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis** menace notre environnement et en particulier les domaines de la pêche et de l'ostréiculture. Dans cette édition, nous avons demandé à ce qu'une page soit consacrée à ce sujet. Nous espérons que notre commune suivra l'exemple de Madame la Maire des Mathes qui a annoncé le 4 mai être opposée à ce projet éolien.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site du "**Collectif Némoto**" [www.eolien-oleron.fr](http://www.eolien-oleron.fr)

# DEMAIN VOUS APPARTIENT

## UNE OPPOSITION MUNICIPALE CONSTRUCTIVE ET VIGILANTE



Présentes dans différentes commissions municipales, nous faisons en sorte d'apporter nos contributions de la manière la plus constructive possible dans la mesure où les élus de la majorité, jouent la carte de l'ouverture.

### LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Ludivine CAMEL : ma présence bimensuelle en commission « Permis de construire » me permet d'être informée des futures constructions ou encore de l'implantation des logements sociaux et d'intervenir quand nécessaire.

Les commissions [Finances/Urbanisme/Travaux/Développement économique/Animation/Enfance, jeunesse] dans lesquelles je siége sont un moyen de garder un œil sur les projets de la majorité.

Membre du conseil d'administration du CCAS, je peux témoigner de la précarité de quelques Vauxois et de l'aide apportée dans la mesure du possible et sans abus.

Béatrice RENU : la prise en compte de suggestions faites lors des différentes commissions dont je fais partie [Communication/Citoyenneté, sécurité/

Animation/Développement durable] est un point positif. **Mais on ne nous dit pas tout !** Certains référents de quartier ont été désignés en avril 2021 sur des zones dans lesquelles ils n'habitent pas. Incohérence ! Une commission « démocratie participative » a été créée par délibération en juin 2020. Des Vauxois y ont été inscrits. Quel est le rôle des uns et des autres ? Confusion et désordre !

### ACTIVES SUR LE TERRAIN

Les jardins d'Ambre : sollicitées par quelques résidents de ces logements, leurs plaintes relatives à des nuisances sonores ont été transmises à M. Le Maire.

Les ateliers municipaux situés dans une zone d'habitations posent problème pour le voisinage. Fait signalé depuis 3 ans à la Mairie. Nous avons relancé ce sujet. Une solution est à l'étude. Concertation = efficacité. La solution qui est à l'étude répondra-t-elle à la demande ?

**Notre engagement est de porter l'intérêt des Vauxois.** Nous avons des points de convergence sur des dossiers mais nous ne manquons pas de relever les incohérences et de proposer des alternatives.

**Ludivine CAMEL et Béatrice RENU**  
pour « **Demain Vous Appartient** »

Tél. 06 82 42 64 97 / Courriel : [dva.vaux@gmail.com](mailto:dva.vaux@gmail.com)



Inscrivez-vous à lettre d'information de la ville : vous aurez ainsi connaissance des informations locales et des événements se déroulant sur la commune de Vaux-sur-Mer.

Pour s'abonner :

[www.vaux-sur-mer.fr/newsletters](http://www.vaux-sur-mer.fr/newsletters)